



14 AVR. 2022

102572

Demande d'autorisation dans le cadre de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles

Références

Maître d'ouvrage

Nom :

SIDERO

Prénom :

Nathalie Welter

N°, rue :

11c, rue Irbicht

Code postal :

L-7590

Localité :

Beringen/Mersch

Téléphone :

32 58 60 - 1

Email :

nathalie.welter@sidero.lu

Bureau

(d'architecture, d'études)

Nom :

TR-Engineering

N°, rue :

86-88, rue de l'égalité

Code postal :

L-1456

Localité :

Luxembourg

Téléphone :

49 00 65 - 1

Email :

e-mail@tr-engineering.lu

V/référence :

H04723

Situation géographique

Commune :

Redange

Section :

B de Nagem

N° parcelle(s) cadastrale(s) :

108/1204, 108/2888, 108/3019, 108/3022, 119/2921, 214/3033, 991/2753, 992/2930, 999/2775, 999/2776, 1002/1999, 1002/2756, 1002/2757

Lieu-dit :

Nagem, Pullgaass, rue Principale, Bromeschwies, unter den Garten

Description du projet

Désignation exacte :

Assainissement des localités Lannen & Nagem
Bassin de rétention à Nagem et collecteur d'amenée

Description précise :

c.f. rapport explicatif RP21H001_rév.1

- PAG - PAP Nouveau quartier
 PAG - PAP Quartier existant

Liste des pièces à joindre à la demande (toutes les pièces en 4 exemplaires)

- Le présent formulaire dûment rempli et signé
- Un extrait de la carte topographique avec indication du lieu d'implantation du projet (1:20000)
- Déclaration de protection des données (document à joindre)

+ En cas de construction, d'agrandissement ou de changement d'affectation d'une construction existante

- Toutes les informations relatives à la conception, à l'exploitation et aux dimensions du projet à autoriser
- Un justificatif du besoin réel de la construction, de l'agrandissement ou du changement d'affectation
- Dans le cas d'un agrandissement ou du changement d'affectation pour des constructions légalement existantes, les preuves qui ont fait l'objet d'exécution conforme à toutes les autorisations délivrées par le ministre, ou qui ont été légalement érigées avant toute exigence d'autorisation par le ministre, et dont tous travaux, de la première érection jusqu'à maintenant ont été dûment autorisés et légalement effectués
- Les plans de construction indiquant la destination spécifique de la construction comprenant :
 - Les plans d'implantation
 - Des vues
 - Des coupes longitudinales et transversales avec les dimensions
 - Une description exacte du mode de construction et des matériaux

Un relevé exhaustif des modifications au terrain naturel

Le plan de l'aménagement des alentours et des accès

Un extrait cadastral de la parcelle d'implantation datant de **moins de trois mois** (1:2500)

Un extrait du plan d'aménagement général en vigueur indiquant le classement de la parcelle

+ En cas de construction agricole, horticole, maraîchère ou viticole

Une preuve que l'exploitation est opérée à titre principal au sens de la loi modifiée du 27 juin 2016 concernant le soutien au développement durable des zones rurales

+ En cas de projet affectant potentiellement une zone Natura 2000

Projet lié à la gestion du site

Une évaluation des incidences conformément à l'article 32 de la loi modifiée du 18 juillet 2018

Une évaluation sommaire des incidences (article 32 §2, 1°)

Une évaluation des incidences (article 32 §2, 2°)

+ En cas de projet affectant un biotope article 17

Une identification précise des biotopes protégés, des habitats d'intérêt communautaire et des habitats des espèces d'intérêt communautaire pour lesquelles l'état de conservation a été évalué non favorable élaborée par une personne agréée

Une évaluation des éco-points élaborée par une personne agréée

+ En cas des mesures d'atténuation ou d'une dérogation à la protection des espèces

Une indication des espèces concernées par une personne agréée

Une description de la nature et de la durée des opérations envisagées élaborées par une personne agréée

Lieu, date et signature

Luxembourg

, le 30/03/2022

Signature


TR Engineering
Ingénieurs - conseils

Le dossier complet (en 4 exemplaires) est à envoyer à l'adresse suivante :

Administration de la nature et des forêts
Service autorisations
3, rue Neihaischen
L-2633 Senningerbiérg

T +352 49 00 65-1
E e-mail@tr-engineering.lu
B.P. 1034 L - 1010 Luxembourg
www.tr-engineering.lu